COMPOSTAGE DOMESTIQUE

NOTRE RECETTE

Matières vertes 60 % — 40 % **Matières brunes**

Pousses et feuilles vertes :
Pissenlits, orties...

Fruits et légumes abîmés, épluchures :
crus ou cuits, coupés en morceaux

Restes de repas :
légumes, pâtes, riz.
Marc de café, sachets de thé

Feuilles sèches :
à broyer à la tondeuse et à stocker au sec

Broyat d'élagage, branchages fragmentés au sécateur, brindilles, sciures, copeaux, paille, herbe séchée

Essuie-tout, journaux, cartons en morceaux

Plantes malades, cartons souillés par des produits polluants, bois de menuiserie et charpente, litières d'animaux domestiques, langes et toilettes sèches *(à composter à part)*, cendres et poussières.

Herbes en graines (après trempage)**, pain, huile et graisse** (processus ralenti)**, os et coquilles** (broyés)**, fromage, poisson et viande à placer au centre du tas** (déconseillé en habitat collectif et urbain - peut attirer les rongeurs).
Thuyas, résineux, lauriers, noyers, agrumes (à broyer - maximum 1/3 car très lente décomposition).

45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie 01 64 07 99 75 - info@sietom77.com - www.sietom77.com

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

LES GRANDS PRINCIPES

L'équilibre de l'écosystème est assuré par :

- un taux d'humidité suffisant
- une bonne aération
- un mélange des matières vertes, humides, molles et fines avec des matières brunes, sèches, dures et grossières

A chaque apport, retourner à l'aide d'une griffe à main les derniers déchets sur 5-10 cm et recouvrir de **matières brunes préalablement stockées au sec à l'automne.**

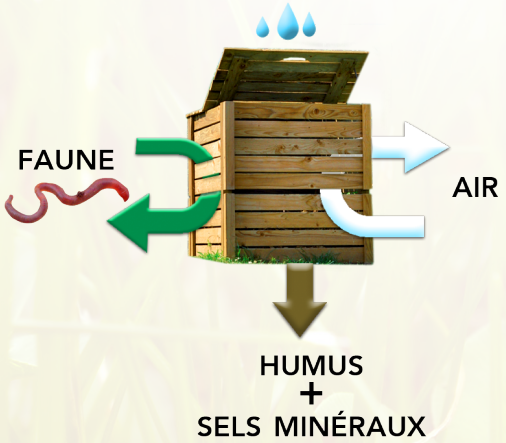

Les indicateurs d'un compost mûr sont :

- sa couleur brune
- son odeur d'humus forestier
- l'absence de vers
- sa texture grumeleuse

L'utilisation du compost dépend de sa maturité :

Jeune :
Paillis de 6-8 cm d'épaisseur

Demi-mûr (~6 mois) :
Intégration à la surface du sol

Mûr (~10-12 mois) :
Après tamisage et mélange 1/3 terre, 1/3 sable : semis ou rempotage.

Pour toute question, votre contact :
Mike Maupoux : (01 64 07 37 62)
ou www.sietom77.com

En partenariat avec île de France et ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Création : SIETOM - Crédit photo : SIETOM - Impression : ACI (93) - Dépôt Légal : avril 2016